

■ ■ Petite entreprise – Jour 28

■ OBJECTIFS

- » Produire en autonomie des documents professionnels relatifs à l'ouverture de sa petite entreprise.
- » Se familiariser avec un enjeu juridique lié à sa profession.

■ TÂCHE – PRÉPARATION D'UNE COMMUNICATION ORALE

Préparer le plan d'une brève communication orale sur un enjeu juridique lié à votre profession. Cette communication pourrait être présentée lors d'un colloque ou d'une conférence, par exemple.

À titre indicatif, consulter les documents suivants :

- » Exemple de plan de communication orale [<http://www.cegepadistance.ca/pourmieuxreussir/outils.html>]
- » Le code de déontologie de votre profession
- » Le site web de votre ordre professionnel, où vous trouverez faits saillants et actualités

Rappel : Le projet de création d'une petite entreprise est l'œuvre d'une équipe de deux ou trois étudiants. Les membres d'une même équipe peuvent répartir entre eux la production de toutes les tâches suggérées. Il importe toutefois que chacun produise, d'une manière autonome et pour chaque leçon, un ou des documents qui rendent compte de sa compétence réelle en français professionnel.